

IMPACT COVID

Un outil interactif pour visualiser les conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi dans l'audiovisuel

Afin de modéliser les conséquences socio-démographiques de la crise sanitaire dans le champ de l'audiovisuel, la CPNEF de l'audiovisuel propose aujourd'hui un outil dynamique permettant de suivre mois par mois l'évolution des effectifs et de la masse salariale des six branches professionnelles de l'audiovisuel.

Impact Covid s'appuie sur les ressources d'Audiens*, et permet de visualiser la baisse ou la hausse des chiffres de l'emploi par rapport à une année de référence sans épidémie, l'année 2019. Les graphiques peuvent être générés en fonction de cinq entrées :

- Par territoire : France entière ou régions métropolitaines
- Par branche professionnelle : Prestation technique image et son, Production audiovisuelle, Production cinématographique, Production de films d'animation, Radiodiffusion ou Télédiffusion
- Par contrats de travail : CDI, CDD, CDDU ou piges
- Par genre (donnée ne pouvant être affichée par région)
- Par tranche d'âge (donnée ne pouvant être affichée par région)

Impact Covid sera mis à jour mensuellement jusqu'en décembre 2022 et permet en outre de télécharger tous les graphiques, ainsi que les données sélectionnées.

Outil interactif proposé par :

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel est une association créée en 2004 par les partenaires sociaux de l'audiovisuel. Elle regroupe les représentants des employeurs et des salariés qui participent à l'élaboration et au suivi de la politique de l'emploi et de la formation dans l'audiovisuel. L'observation de l'emploi, l'information sur les métiers et leurs évolutions et la création de certifications pour répondre aux besoins des professionnels constituent ses principales missions. www.cpnef-av.fr

*Groupe de protection sociale dédié au monde de la culture, de la communication et des médias.

IMPACT COVID

Analyse des données

Au regard des données présentées par l'[outil](#), les effets de la crise sanitaire sur l'emploi dans l'audiovisuel apparaissent assez hétérogènes, selon les branches professionnelles considérées et les périodes envisagées.

Au premier semestre 2020, les entreprises de l'audiovisuel n'ont pas pu anticiper les contraintes du premier confinement et adapter en conséquence leurs modes de travail, ce qui s'est traduit par l'arrêt de la majeure partie de leurs activités de mars à mai. On constate ainsi une baisse importante des effectifs sur cette période, entraînant une baisse significative de la masse salariale des entreprises, quel que soit le contrat de travail considéré.

Les baisses les plus importantes concernent les effectifs en CDDU* (-61% en avril) et ceux rémunérés à la pige (-31% en avril). A l'issue de ce premier confinement les entreprises ont su réagir et organiser leur activité à distance et/ou avec des protocoles sanitaires renforcés. A partir du mois d'août 2020, les chiffres se rapprochent progressivement de ceux de l'année 2019.

Détail par branche professionnelle :

- Production cinématographique et production audiovisuelle : elles ont été particulièrement fragilisées lors du premier confinement (-79% et -69% pour les effectifs en CDDU au mois d'avril 2020). L'activité a repris très progressivement à partir de l'été.
- Prestation technique image et son : caractérisée par des compétences très hétérogènes qui interviennent à différentes étapes de la chaîne de valeur de l'audiovisuel (expertise amont tournage, location de matériel, sonorisation, doublage, sous-titrage, postproduction...), elle a connu une forte baisse d'effectif en CDDU au cours du premier confinement (-71% en avril) puis semble retrouver son niveau d'avant-crise.
- Production de film d'animation : moyennant des efforts d'investissement sur les moyens techniques de travail à distance, elle a pu poursuivre son rythme sans arrêts brutal, même si certains studios ont connu une dégradation de l'activité. La plus forte baisse observable est -13% pour les CDDU au mois d'avril 2020.
- Radiodiffusion : on observe des baisses d'effectif par contrat de travail moins importantes que dans d'autres branches, car les équipes ont pu être maintenues tout au long de l'année.
- Télédiffusion : les effectifs en CDDU ont connu une forte baisse en avril 2020 (-62%), mais on observe un retour au niveau de 2019 dès le mois d'août avec la mise en place de dispositifs de maintien dans l'emploi.

*On entend par branches professionnelles, les entreprises relevant d'une même convention collective.

*CDDU : Contrat à durée déterminée dit « d'usage ». Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés, qui alternent des périodes d'emploi et de non emploi, au travers de contrats à durée déterminée liés à une fonction temporaire par nature. On parle d'intermittents dans le langage courant (cependant ce n'est ni un statut ni un métier), par opposition aux salariés permanents des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant, en CDI et CDD.

Contact Presse

Ségolène Dupont,

Déléguée générale de la CPNEF de l'audiovisuel

01 44 88 24 24

sdupont@cpnef-av.fr